



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris, le 5 juin 2008

Suppression de l'amendement de Mme VAUTRIN

Monsieur Alain BERGEAU, Président de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), se félicite du retrait de l'amendement n° 158, il y a quelques minutes, au projet de loi de modernisation de l'économie, à l'Assemblée nationale.

Cet amendement, adopté en commission des affaires économiques, donnait aux experts-comptables de nouvelles missions, actuellement dévolues aux Associations de Gestion Agréées (AGA).

Il était inconcevable que cet amendement puisse être voté en l'état lors des débats dans l'Hémicycle. En cas d'adoption, les AGA auraient disparu à court terme.

Dans la conjoncture actuelle, il apparaissait inopportun de supprimer près de 20000 emplois.

Les AGA au travers de leurs missions concourent à l'équité fiscale, participent à la mission dévolue à l'administration fiscale et sont indispensables, tant dans la prévention économique que fiscale.

De plus, il semblait incompréhensible de voir les experts comptables à la fois juge et partie.

La FFMKR salue la responsabilisation des députés sur ce dossier et, plus particulièrement Mme VAUTRIN qui a retiré son amendement.

Bien entendu, la FFMKR restera vigilante lors des débats au Sénat.

Contact presse :
Alain BERGEAU
06 80 25 96 34

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

